



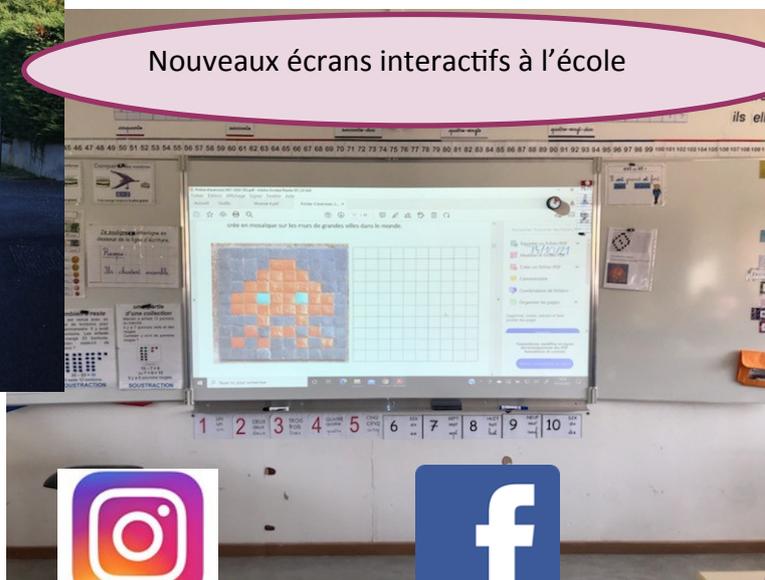
Aménagement en cours du parc des Barrières



Aménagement terminé pour le Chemin de la Perrière



Nouveau bureau d'accueil de la mairie



Nouveaux écrans interactifs à l'école





Chères Murianettoises, chers Murianettois,

Les vacances d'été sont désormais derrière nous et chacun a retrouvé ses occupations habituelles, professionnelles et scolaires.

Pour faciliter l'apprentissage de nos écoliers, la municipalité a profité de la pause estivale pour investir dans le numérique et installer des tableaux interactifs dans plusieurs classes. L'école étant l'une de nos priorités, nous avons accédé favorablement à la demande des enseignantes. Cette nouvelle méthode éducative permet désormais un apprentissage plus ludique.

L'investissement consacré aux travaux relatifs au chemin de la Perrière est désormais terminé. Les riverains bénéficient dorénavant d'une voie de circulation entièrement aménagée, avec une zone de rencontre, ce qui permet de faciliter les modes doux et la sécurisation des piétons.

Le parc des Barrières a été quant à lui réorganisé en proposant désormais des espaces définis avec, pour le temps de restauration, des tables de pique-nique, une aire de jeu avec une table de ping-pong et un terrain de pétanque restructuré. Côté détente, de nouveaux végétaux vont prochainement être plantés afin de créer des zones protégées du soleil durant l'été.

Avec les travaux liés à la salle des fêtes, nous avons créé un nouveau bureau d'accueil de mairie. Celui-ci est désormais opérationnel. Situé au rez-de-chaussée, au même niveau que la salle des fêtes, il est accessible à tous. Notre employée communale est heureuse de vous y accueillir depuis le 8 novembre.

Les contraintes sanitaires s'étant quelque peu assouplies, le service animation de la commune et le tissu associatif est heureux de pouvoir programmer à nouveau la planification de festivités. Cela a été le cas le 20 octobre dernier avec le spectacle VoixYâge. Bientôt, les nouveaux arrivants 2020 et 2021 seront conviés en mairie autour du verre de l'amitié. Déjà le comité des fêtes, l'association sportive et l'Association des Parents d'élèves préparent le marché de Noël. Gageons que la pandémie soit derrière nous, et n'oublions pas d'appliquer les gestes barrières au quotidien.

Bonne lecture,

Cédric Garcin, votre Maire.



Horaires d'accueil au public

Mairie :

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h.
- ◇ Mercredi de 8h à 12h.
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h.

A partir du 8 novembre, l'accueil de la mairie se fera dans le bureau du rez-de-chaussée.

Déchetterie de Domène :

Du 1er novembre au 31 mars :

- ◇ Du mardi au jeudi de 12h30 à 17h30 .
- ◇ Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

Le ramassage des poubelles vertes, grises et marron se feront les jours fériés .

Bibliothèque municipale :

- ◇ Lundi de 16h40 à 18h.
- ◇ Vendredi de 16h à 17h30.
- ◇ Fermée pendant les vacances scolaires.

City stade :

- ◇ De début novembre à fin février, tous les jours de 8h30 à 18h30.
- ◇ De début mars à fin octobre, tous les jours de 8h30 à 21h30.



MON PARCOURS LOCATIF

**SIMPLIFIEZ VOTRE RECHERCHE DE LOGEMENT SOCIAL
AVEC ACTION LOGEMENT**



1 FAITES VOTRE DEMANDE DE NUMÉRO UNIQUE (NUD OU NUR)

Le Numéro Unique Départemental ou Régional est l'Identifiant Indispensable pour être candidat à une offre de logement social.

Je me connecte sur demande-logement-social.gouv.fr

- 1 Je saisis intégralement ma demande de logement social
- 2 Je dépose tous les documents demandés
- 3 J'obtiens mon Numéro Unique.



Si vous souhaitez bénéficier de la politique logement de votre entreprise, veillez à bien vous enregistrer en tant que demandeur principal.

Bon à savoir

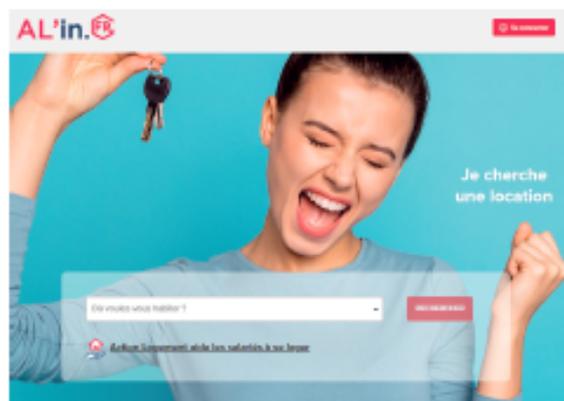
Vous complétez, actualisez, modifiez et, si besoin, renouvelez chaque année, votre demande de logement social, depuis le site :

demande-logement-social.gouv.fr

2 CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR AL'IN...

Je crée mon compte sur al-in.fr avec mon adresse email et je dispose d'un espace personnalisé.

- 1 Je renseigne mon Numéro Unique et je retrouve toutes les Informations saisies depuis le site demande-logement-social.gouv.fr
- 2 Je vérifie le N° SIRET et je saisis, le cas échéant, le Code Entreprise.
- 3 Je peux consulter les offres de logement.



Il est important que vous ayez finalisé intégralement l'enregistrement de votre demande de logement social (saisie de votre demande et dépôt de l'ensemble de vos justificatifs) avant de pouvoir poser votre candidature pour un logement proposé sur AL'in.



Obtention d'un logement social : les règles principales à respecter

- Adéquation de votre revenu fiscal de référence avec des plafonds de ressources qui peuvent varier en fonction du logement*.
- Adéquation de la composition familiale de votre ménage avec la typologie du logement recherché :
 - Pour 1 personne : T1/T2 - Pour 2 personnes : T2/T3 - Pour 3 personnes : T3/T4 - Pour 4 personnes : T4/T5
 - Pour 5 personnes et plus : T5 et plus.
- Adéquation de votre capacité financière avec le montant du loyer : vous devez gagner (en incluant le cas échéant l'AL ou l'APL) environ 3 fois le montant du loyer (charges comprises).

*Chaque logement social est encadré par une norme locative. Selon la norme, le candidat locataire doit justifier de ressources égales ou inférieures à des plafonds réglementés qui varient en fonction de la composition familiale et du secteur géographique.

3

CONSULTEZ L'OFFRE DE LOGEMENTS ET POSTULEZ ...

Je consulte les logements depuis mon espace personnel.

Un logement m'intéresse ? **Je vérifie que mes pièces justificatives sont à jour sur demande-logement-social.gouv.fr** et je postule pour déposer ma candidature.

Votre situation ne correspond à aucun logement disponible ? Élargissez votre zone de recherche depuis le site demande-logement-social.gouv.fr et, dès votre retour sur al-in.fr, mettez à jour votre demande !



Vous ne pouvez avoir qu'une seule candidature active : vous vous positionnez sur un seul logement à la fois.

4

SUIVEZ VOTRE CANDIDATURE ...

Étape 1 - Je candidate sur un logement.

Étape 2 - Action Logement valide ou non votre candidature suite à l'analyse de votre dossier. Si votre dossier est invalidé, vous pouvez d'ores et déjà vous positionner sur un autre logement.

Étape 3 - Si votre dossier a été validé, il est transmis au bailleur qui va l'instruire avec d'autres dossiers de candidature présentés sur le même logement.

Étape 4 - Le bailleur peut me contacter pour compléter mon dossier ou organiser la visite du logement.

Étape 5 - La Commission d'Attribution se réunit et décide de l'attribution du logement.

Étape 6 - Le bailleur me transmet le résultat de la Commission.

Étape 7 - Si le logement m'est attribué, le bailleur prend contact avec moi pour me proposer de visiter le logement (si je ne l'ai pas déjà fait) et organiser la signature de mon bail.

Retrouvez votre candidature dans votre espace personnel et suivez son avancement.



Attendez de recevoir l'accord du bailleur et de connaître la date de disponibilité du logement, avant de donner congé de votre logement actuel.

La Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logements (CALEOL), est responsable de l'attribution du logement.

Si votre candidature n'a pas été retenue, vous pourrez vous positionner sur une nouvelle offre disponible et adaptée à votre situation.

RENDEZ-VOUS SUR AL-IN.FR

Vous avez une question ?

- Rendez-vous sur le [centre d'aide AL'in](#) (FAQ, vidéos et guides pas à pas)
- Contactez-nous via [notre formulaire de contact](#)
- Contactez notre Centre de Relation Client : **0970 800 800** 9h-18h30 lun.-ven. (appel non surtaxé)

Groupe Scolaire



La rentrée s'est déroulée le jeudi 2 septembre.

Les enfants ont retrouvé les enseignantes de l'année dernière ainsi que leurs copains avec joie.

Le découpage des classes a été revu par les enseignantes pour respecter les consignes du Ministre de l'Education Nationale : les niveaux de petite, moyenne et grande section sont regroupés sous la responsabilité de Michèle Nille et représentent 26 élèves (5 petites sections, 14 moyennes sections et 7 grandes sections). La classe de CP est sous la responsabilité de Pascaline Grancher. Ils sont 14 élèves pour ce niveau. Le faible effectif permet de faciliter l'apprentissage de la lecture et du calcul. Les niveaux de CE1 et CE2 représentent 20 élèves (7 CE1 et 13 CE2); ils reçoivent l'enseignement de Céline Brisson. Céline Bonardi, directrice du groupe scolaire, assure l'enseignement des CM1 et CM2 qui sont au nombre de 21 (10 CM1 et 11CM2).

La municipalité a décidé d'investir dans des outils numériques mis en place au sein du groupe scolaire. Grâce à l'installation de tableaux interactifs et de vidéo projecteurs, les classes de CP, CE et CM reçoivent un enseignement plus ludique, basé sur une méthode éducative et virtuelle. Les enfants passent au tableau et écrivent avec leur doigt ou un stylet. Les maitresses peuvent désormais enseigner de façon plus ludique les savoirs fondamentaux. En complément, elles utilisent l'outil pédagogique ENT (Environnement Numérique de Travail). Ce nouvel outil leur permet de communiquer directement en ligne avec les parents afin de faciliter le suivi des enfants.



Le coût global de l'investissement est de 9 588€, subventionné en partie par l'Education Nationale (5 752€), soit un reste à charge pour la commune de 3 836€.

Les enseignantes ainsi que les enfants sont très satisfaits de ces nouveaux outils d'apprentissage.

Collecte textiles



Grenoble Alpes Métropole reconduit l'opération de collecte de textiles sur notre commune du **25 octobre au 5 décembre 2021**.

La dernière collecte, qui a eu lieu du 26 avril au 6 juin 2021, a permis de récolter 585 kg de tissu contre 470 kg à l'automne 2020. Le conteneur sera placé devant la mairie, à côté du conteneur à verre et du conteneur à compost. Bon tri à tous !

Circulation



L'arrêté préfectoral 38-2021 du 7 octobre 2021 portant obligation d'équipements spéciaux pour certains véhicules en période hivernale (du 1er novembre au 31 mars) vient de paraître. La commune de Murianette n'est pas concernée par l'obligation d'équipements spéciaux.

Pour information, les communes de Revel, Saint Martin d'Uriage, Saint Jean le Vieux sont notamment concernées.

Retrouvez la liste complète des communes concernées sur le site de la préfecture (<https://www.isere.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse/Derniers-communiqués/Obligation-de-détenir-des-chaines-ou-d-equiper-les-vehicules-de-pneus-hiver-en-zones-montagneuses>)

Aide aux victimes



A compter du jeudi 13 octobre, une permanence de l'association France Victime 38 se tient tous les jeudis de 13h30 à 17h30 dans les locaux de la gendarmerie de Villard-Bonnot.

Cette permanence accompagne toute personne qui s'estime victime (injure, menace, harcèlement, violences, agressions sexuelles, accident sur la voie publique, vol, escroquerie, abus de confiance, dégradation....) et la conseille pour faire valoir ses droits. Elle permet de soutenir les victimes en cas de difficultés. Cette permanence d'information est gratuite.

Elle se fera sous la forme de rendez-vous pris auprès de la gendarmerie de Villard-Bonnot.

Le Baobab



L'association culturelle de Murianette vous propose :

- ◇ La bibliothèque : elle se trouve dans les locaux du groupe scolaire Raffin Dugens et est accessible par le parking de l'école. Elle est ouverte à tous et l'emprunt des livres et de BD est gratuit. Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche d'inscription si vous venez pour la première fois. Retrouvez une grande variété de livres et de BD, pour grands et petits. Les permanences sont assurées par des bénévoles les vendredis de 16h à 17h30 et par Ludivine, agent communal, les lundis de 16h40 à 18h.
- ◇ **Yoga** : les lundis de 19h15 à 20h30 ; les cours sont animés par Ghislaine Sayous. Il reste quelques places ! N'hésitez pas à contacter le Baobab à l'adresse mail suivante : baobab.murianette@gmail.com.

Le Baobab aimerait proposer un autre cours de yoga soit le matin, soit l'après-midi. Le cours serait animé par Béatrice Duron. Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : baobab.murianette@gmail.com ou à l'adresse bea@bienheureuse.fr.



Le Baobab

Dimanche 28 Novembre à 17h à la salle des fêtes de Murianette.

L'association culturelle de Murianette, Le Baobab, présente la suite de la série « Quand j'étais petit », commencée en 2015 avec la participation des enfants de Murianette et du dessinateur Emdé. Ces films nous racontent l'enfance de nos aînés, interviewés par des enfants d'aujourd'hui.



Un tableau qui nous dépeint les changements sociétaux, les mœurs et les histoires de guerre qu'ont vécus nos ancêtres. La durée du film est de 45 minutes. Le tarif est de 5€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Le pass sanitaire est obligatoire pour le spectacle.

Nouveaux arrivants



M. le Maire et le conseil municipal convient les nouveaux arrivants sur la commune à une soirée d'accueil qui aura lieu le **vendredi 3 décembre à 19h**, à la salle des fêtes de Murianette.

Ce sera l'occasion pour les élus de présenter la commune et aux représentants des associations de leur faire découvrir leurs activités. Ce moment d'échanges sera suivi d'un verre de l'amitié.

L'année dernière, nous n'avions pas pu réunir les nouveaux arrivants. Cette année, nous réunirons donc les nouveaux habitants de 2020 et de 2021. Un courrier d'invitation sera prochainement envoyé aux personnes concernées. Le pass sanitaire sera demandé pour accéder à cette rencontre.

Téléthon

Le Téléthon lance son action le 5 décembre en vous proposant la livraison de votre petit déjeuner à domicile.

Vous recevrez un flyer dans vos boîtes aux lettres afin de pouvoir réserver votre petit déjeuner au choix : Viennoiserie à 8€ ou baguette à 7€ ou enfant à 5€.

Associez le plaisir à une bonne action en faveur de la recherche sur les maladies génétiques.



Noël



Face à la crise sanitaire actuelle, et devant l'incertitude de l'évolution de la situation, M. le Maire et la commission sociale ont décidé de ne pas proposer de repas aux aînés de notre commune mais leur offriront un colis gourmand et festif.

Comme l'année dernière, toutes les personnes concernées recevront prochainement un courrier afin de réserver un colis de Noël offert par la municipalité. La commission a choisi de remettre un colis par personne; homme et femme auront un colis différent.

Ces colis seront distribués par les élus le **samedi 11 décembre** dans le nouveau bureau d'accueil au rez-de-chaussée de la mairie de **9h à 12h et de 14h à 17h**.



Le comité des fêtes de Murianette, l'Association des Parents d'élèves et l'Association Sportive de Murianette sont très heureux de pouvoir reprendre leurs activités et de vous proposer l'édition 2021 du marché de Noël de Murianette.

le samedi 11 décembre à partir de 9h.

Le marché aura lieu dans la cour de la mairie et dans la salle des fêtes. De nombreux stands vous proposeront des gourmandises mais aussi des créations et l'occasion, pourquoi pas, d'acheter votre sapin de Noël ? Une représentation de Bando Défense aura lieu durant la journée. Le pass sanitaire est obligatoire pour cette animation.

Les 10 jours de la culture...rétrospective

Grenoble Alpes Métropole organisait la deuxième édition des 10 jours de la culture sur le territoire métropolitain. Une centaine d'évènements ont eu lieu dans plus de 30 communes. Ces évènements se déroulaient dans les grands équipements de la Métropole tels que MC2 ou l'Hexagone mais aussi dans de nombreuses salles de spectacle du territoire, dans des bibliothèques, dans des lieux de patrimoine, des salles des fêtes ou encore en extérieur.

Murianette a postulé auprès de Grenoble Alpes Métropole pour bénéficier de cette opportunité culturelle. Notre choix s'est porté sur le spectacle VoixYâges. Ce spectacle proposait une traversée sonore et vocale avec, comme fil rouge, les chants du monde. Camille et Delphine ont tissé un voyage en neuf tableaux, neuf chants dans un répertoire hébreux, slave, africain, amérindien, arabe.

Ensemble, elles jouaient du rythme, de la mélodie en harmonisant leurs voix et en s'accompagnant d'instruments de musique venus d'ailleurs.

Elles ont proposé aux familles de reprendre ensemble un chant simple du spectacle, d'essayer la percussion corporelle et de danser. Ce spectacle a attiré 16 adultes et 16 enfants. Malheureusement seulement 2 familles de Murianette ont profité de ce spectacle gratuit. La commune postulera pour les 10 jours de la culture 2022.



Directeur de Publication : Cédric Garcin
Journal de Murianette : Mairie de Murianette
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette
Tél : 04 76 77 11 26
Mise en page, infographie : Christine Grané

Rédaction et photos : Les Commissions Animation
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale
Estelle Galluccio - Les associations Murianettoises
Distribution : Mairie de Murianette
Impression : Imprimerie des Ecureuils - Gières